

302	UTBM service communication	L'Est Républicain	4 octobre 2013
		L'Aire urbaine	Olivier Revol - enfants intellectuellement précoces - ANPEIP - conférence

Interview Olivier Revol, pédopsychiatre, intervient samedi à Sévenans sur les enfants surdoués. Pistes de réflexion.

«La précocité les fait souffrir»

ÊTRE PRÉCOCE et souffrir de troubles dys (dyslexie, dysgraphie, dysorthographe...) et/ou de troubles de l'attention est loin d'être une sinécure pour un enfant considéré comme présentant un haut potentiel intellectuel. À l'invitation de l'Association nationale pour les enfants intellectuellement précoces, le Dr Olivier Revol, neuropsychiatre et pédopsychiatre expliquera samedi, lors d'une conférence-débat, comment école, professionnels et parents doivent accompagner ces enfants.

Vous traitez, dans votre Centre des troubles des apprentissages au CHU de Lyon, des en-

fants en grande souffrance, mais dépistés précoces. Comment peut-on souffrir d'être considéré comme surdoué ?

La majorité des enfants intellectuellement précoces n'ont pas d'autres problèmes. Et souvent, la précocité leur a permis de compenser leur dyslexie, par exemple, en mettant au point des stratégies pour la masquer. Pourtant, elle finit par les épuiser, abraser leurs moyens. Et les fait souffrir. Cela génère, pour la famille, une grande errance avant de trouver le diagnostic, voire de les faire enfin dépister précoces avec un test de QI.

Les troubles dys, et les troubles de l'attention dont vous



■ Olivier Revol. Photo DR

traitez aussi samedi, sont-ils innés ?

Oui, comme on naît précocement, l'enfant a, lorsqu'il est dys, un problème constitutionnel, génétique. Tous les précoces, par exemple, sont dysgraphiques, ils n'aiment pas écrire, le passage à

l'écrit est leur premier échec. Ces enfants sont d'ailleurs très à l'aise avec un ordinateur. Il faut alors éviter de braquer l'enfant, ni qu'on se braque contre lui. D'où l'importance de mettre en place des aménagements pédagogiques. On ne fait pas non plus lire un dyslexique devant tout le monde. Des aménagements très simples peuvent être mis en place en classe.

L'école a encore des difficultés à prendre en compte la précocité doublée d'un trouble dys. L'éducation nationale a-t-elle évolué sur ce point ?

Divers rapports et circulaires sont sortis depuis 2002, en plus de la loi sur le handi-

cap de 2005. Et les rapports avec l'école ont changé. Mais on parle encore souvent vite de démotivation chez un EIP qui a, par exemple, du mal à mettre en place une pensée déductive : en maths, il donnera directement le résultat, son mode de pensée est intuitif, différent, il ne se préoccupe pas de l'explication. Et ça peut poser des problèmes au collège. Le repérage, par la famille, un professionnel, l'enseignant, est vraiment la base.

Recueilli par Karine FRELIN

Samedi 5 octobre de 14 h à 17 h 30 à l'UTBM de Sevenans. Renseignements auprès de l'Anpeip Franche-Comté, anpeip.contactfc@gmail.com